



Rue de Lodelinsart, 53
6040 JUMET

Procès-verbal du Conseil d'administration du 19 juin 2010 dans les locaux du club de Charleroi.

Sont présents:

Messieurs Fabrice GROBELNY, Pierre VAN de VELDE, Raymond van MELSEN, Claudio PIACENTINI (sauf pour le point 1), Jean HUCHON, Renaud BARREAU, Damien ANDRÉ, et Jean-Christophe THIRY, administrateurs.

Sont excusés:

Messieurs Ivan WERNER, Daniel HALLEUX et Marc HANSET.
Madame Laetitia HEUVELMANS, Monsieur Pierre DEUTSCH.

La réunion débute à 14h.

1, Contentieux entre Willy Deschuyteneer, Lucien Deschuyteneer, Jérôme Dufour et Jacky Kopijka d'une part et les membres du comité du club de Soignies, d'autre part.

Le conseil d'administration acte que Claudio n'assistera pas aux auditions des parties et aux délibérations du conseil relativement à ce point puisqu'il a déjà connu du contentieux comme président de la Commission des réclamations de la Ligue de Hainaut.

Les décisions prises par le conseil d'administration concernant ce contentieux font l'objet d'un document distinct qui sera envoyé aux parties par Jean-Christophe.

2, Approbation du procès-verbal des deux réunions du conseil d'administration du 27 février 2010.

Les procès-verbaux sont approuvés.

3, Situation de la FRBE.

Fabrice fait le point des assemblées générales de la FRBE du 20 mars 2010 et du 5 juin 2010. Cette deuxième assemblée a voté la modification de l'exercice social de la FRBE (désormais du 1^{er} septembre au 31 août) et l'augmentation de la cotisation FRBE à 10 EUR pour le prochain exercice social.

Le conseil d'administration de la FEFB a demandé par la voix de Fabrice qu'une nouvelle assemblée générale de la FRBE ait lieu le 11 ou le 18 septembre 2010 avec à l'ordre du jour l'augmentation de la cotisation FRBE à 12 EUR pour le prochain exercice social, la transformation de la FRBE en une fédération de clubs et à défaut de satisfaction sur les deux points (avis de la majorité du conseil d'administration de la FEFB), la démission collective du conseil d'administration de la FRBE et la dissolution de celle-ci.

Les clubs francophones sont invités à s'inscrire normalement aux interclubs nationaux 2010-2011.

Pendant les mois de juillet et d'août, en absence de Fabrice, Raymond et Jean-Christophe avec le soutien de Damien, mèneront les négociations avec la VSF et le SVDB.
Le conseil décide par ailleurs que la FEFB prendra en charge la note de frais de Fabrice du 19 juin 2010.

4. Rapport du trésorier.

La situation de trésorerie de la fédération est normale pour cette période de l'année.

Tous les clubs sont en ordre de cotisation sauf le 278 LE PANTIN qui n'a pas payé sa cotisation provisoire 2010.

Le conseil d'administration constate dès lors la suspension d'office du club Le Pantin et de ses président, vice-président, secrétaire, trésorier et directeur des tournois, à savoir Messieurs Miller Jean-Marie, Kusman David, Onrubia-Aviles Carlo et Dumortier Franck.

Le conseil d'administration constate également que lesdits responsables ne peuvent pas être affiliés à un autre club jusqu'au 31 décembre 2010 ou jusqu'au paiement des dettes du club Le Pantin envers la FEFB.

Le conseil d'administration décide en outre que l'affiliation de Messieurs Miller Jean-Marie, Kusman David, Onrubia-Aviles Carlo et Dumortier Franck à un autre club après le 31 décembre 2010 est subordonnée au paiement des dettes du club envers la FEFB.

Claudio se charge d'avertir les quatre personnes intéressées.

5. Rapport du responsable de la jeunesse.

Les joueurs francophones ont obtenu d'excellents résultats aux championnats de Belgique de la jeunesse 2010 : sept titres de champion ou de championne de Belgique et trois podiums.

De nombreux joueurs francophones vont participer aux championnats d'Europe ou championnats du monde de leur catégorie d'âge. Après une longue discussion, le conseil décide que la situation financière de la FEFB ne permet pas d'octroyer une aide à tous ceux qui ont demandé un subside et les 500 EUR disponibles seront répartis entre les quatre champions qui en ont fait la demande : Nathan Gullentops, Nicolas Capone, Nathaniel Faybisch et Marc Poscic. Jean avertira les bénéficiaires et les demandeurs malheureux.

La demande de participation aux frais d'inscription de Nathan Gullentops et Nicolas Capone au tournoi de Maastricht n'est pas acceptée.

La finale francophone interscolaire à Wiers a réuni 53 joueurs.

Les compétitions jeunes de la saison 2010-2011 sont attribuées aux organisateurs suivants :

JEF Ronde 1 du 05/09/2010: Leuze.

JEF Ronde 2 du 03/10/2010: Namur (sous réserve de confirmation par le club).

JEF ronde 3 du 23/10/2010: Fontaine.

JEF ronde 4 du 14/11/2010 Les Deux Fous du Diogène.

JEF ronde 5 du 28/11/2010 et remise des prix : Fontaine.

Individuel jeunes FEFB 2011 du 12 au 14/02/2011: Fontaine.

Finale FEFB interscolaire du 27/03/2011: Collège des Ursulines à Mons.

Jean confirmera l'organisation aux candidats retenus.

Le conseil est déçu que seulement deux projets de formation de jeunes ont été présentés par des ligues en 2010, à savoir Bruxelles et Namur-Luxembourg.

Jean pense confier les stages de formation pour le club des 7 et le club des 7 Benjamins à Luc Winants et Ivan Werner. Le conseil ratifie cette proposition et charge Jean de prendre contact avec les formateurs pressentis.

Les interclubs francophones de la jeunesse n'ont pas été organisés faute d'équipes intéressées. Le conseil pense à une compétition par équipes d'une journée. Jean fera une proposition pour la prochaine réunion.

6, Rapport du Directeur des tournois.

Les championnats individuels de la FEFB 2010 ont eu lieu à Fontaine. Le nombre de participants augmente et le niveau du tournoi Elite était exceptionnel. Le choix du week-end de l'Ascension plutôt que celui de la Pentecôte s'est avéré judicieux.

42 équipes ont participé aux interclubs de la FEFB. Fontaine et Charleroi auront deux équipes en division 1 en 2011. Renaud est chargé de faire une proposition pour que cela ne puisse plus se reproduire en 2012.

Cemil Gulbas représentera la FEFB au 2^e Festival des Echecs Francophones à Arviers. Il bénéficie d'une intervention de 250 EUR dans ses frais.

Le SVDB organise un tournoi à normes fin 2010. La FEFB interviendra à concurrence de 150 EUR maximum dans les frais d'inscription du représentant FEFB. Ce sera le meilleur joueur intéressé qui n'a pas encore le titre de MI. Pour l'instant, Andy Maréchal est candidat.

Renaud ne sera pas présent le jour de l'Interligues 2010. Il se charge des invitations.

Le conseil d'administration décide d'attribuer aux conditions habituelles un subside de 1200 EUR pour le Tournoi International du Pays de Charleroi, édition 2010.

Les compétitions francophones 2011 sont attribuées aux clubs suivants :

Interclubs Francophones

ronde 1 du 8/05/2011: CRELEL

ronde 2 du 15/05/2011: Fontaine

ronde 3 du 29/05/2011: Marche.

ronde 4 du 19/06/2011 (**changement de date**): Ans.

Championnat individuel Francophone du 1er au 5 juin 2011 : CREB, sous réserve que ce club remplisse les conditions que le Renaud lui précisera.

Inter-ligues FEFB du 3 ou 4/09/2011 : on cherche toujours un candidat!

Championnat FEFB de parties rapides du 17 ou 18 septembre 2011: Ans.

Renaud avertira les clubs chargés des organisations et vérifiera qu'ils remplissent les conditions requises.

7, Rapport du responsable à l'immatriculation et au classement.

Daniel s'est excusé pour des raisons familiales.

Il est en train de passer en revue la présentation du site web en vue de l'améliorer.

8, Rapport du responsable du Vade Mecum, de l'arbitrage et du site web.

L'informatisation des interclubs francophones est un succès.
Damien a reçu trop peu de demandes pour organiser un cours de formation d'arbitres.
Il publiera en juillet sur le site de la FEFB une mise à jour du Vade Mecum.

9, Rapport du responsable des relations publiques.

Le projet Ecole des Echecs est lancé : Raymond, Jean et Ivan ont déjà eu deux réunions.
Raymond a également effectué une visite de travail au cabinet de la Ministre de l'Enseignement obligatoire de la Communauté française de Belgique dans le but de défricher les perspectives d'enseignement des échecs dans les écoles aux 6-18 ans. Plusieurs pistes sont possibles. Raymond et André Vandenbruaene vont les approfondir.
Un cycle de formation de Moniteurs d'échecs aura lieu à Woluwé-Saint-Lambert (Alma Echecs) fin août-début septembre.
En ce qui concerne le dossier de la reconnaissance des échecs comme sport, le conseil suggère à Raymond d'envoyer un nouveau courrier à Monsieur Hamaide.

10, Rapport du rédacteur en chef du Pion f.

Le Pion f 146 est sous presse. Le prochain numéro sera bouclé le 31 août.

11, Divers.

La prochaine réunion du conseil d'administration de la FEFB aura lieu le dimanche 5 septembre 2010 à Leuze. Jean demandera au club de Leuze si une salle est disponible en ce jour de JEF.

Jean-Christophe THIRY, secrétaire.